

## Rentrée décalée : comment se réorienter sans perdre une année

Par Matteo Maillard,

Le Monde Education : 15 janvier 2015

**De plus en plus d'établissements du supérieur offrent la possibilité de commencer un cursus entre janvier et mars. Mode d'emploi de ces « rentrées décalées ». De plus en plus d'établissements du supérieur offrent la possibilité de commencer un cursus entre janvier et mars. Mode d'emploi de ces « rentrées décalées ».**



Pour ne pas être débordé, mieux vaut préparer sa candidature en avance. | Flickr

Votre premier semestre d'études supérieures a été une désillusion ? Une erreur d'orientation, un échec aux partiels peuvent rapidement conduire à une impasse académique, et une réorientation s'avérer nécessaire. Par chance, de plus en plus d'établissements proposent de se reconverter en cours d'année. Cette « rentrée décalée », qui s'étale de janvier à mars, offre une seconde chance aux étudiants égarés, à ceux qui achèvent tardivement un stage ou un CDD, ou rentrent d'une année sabbatique. Mais il convient d'agir vite, et avec discernement. Voici quelques éléments pour vous aider dans ce processus.

### Est-il encore temps, mi-janvier ?

*« Tout dépend des établissements, explique Carole Vouille, directrice du service commun universitaire d'information et d'orientation (Scuio) de l'université Paris-Sud. A la mi-janvier, la marge de manœuvre se rétrécit. Il faut rapidement prendre contact avec les services d'information et d'orientation, que ce soit au sein de votre établissement actuel ou dans les*

CIO [centre d'information et d'orientation]. » L'objectif est de pouvoir définir un nouveau projet de formation et de constituer un dossier de candidature. L'aide des chargés d'orientation des CIO peut vous être d'une grande utilité dans votre démarche : faire le bilan de votre premier semestre, définir vos compétences et vos objectifs.

### **Quels sont les cursus concernés ?**

Du BTS à la licence en passant par le DUT et parfois le master, une pluralité de diplômes autorisent une rentrée entre janvier et mars, que ce soit à l'université, dans un IUT ou une école spécialisée, dans le public ou le privé. De très nombreux domaines sont concernés, que vous choisissiez des études de commerce, de communication ou d'ingénieur. Pour ces différents établissements, offrir une deuxième opportunité de rentrée en cours d'année permet de gonfler les effectifs.

A titre d'exemple, si vous souhaitez vous réorienter en licence d'histoire, de lettres ou de sociologie, l'université Paris-IV (Sorbonne) accepte les inscriptions jusqu'au 22 janvier via son formulaire en ligne : [E-candidat](#). Si le secteur du bâtiment vous intéresse, l'IUT de Nancy-Brabois vous propose un DUT génie civil, en décalé dès le 2 février.

### **Où me renseigner ?**

Les CIO comme les Scuios sont des sources de renseignements précieuses. Pour trouver le plus proche de chez vous, le site Internet de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep) propose [une carte interactive](#).

Si vous envisagez d'étudier en Ile-de-France, l'Académie de Paris fournit, [un panorama très complet des établissements qui proposent des rentrées décalées en Ile-de-France](#). Les autres académies ne proposent pas une telle liste.

Si vous recherchez plutôt un DUT, l'espace avenir de l'université de Strasbourg a recensé, quant à lui, tous [les IUT français qui vous permettent d'y entrer au deuxième semestre](#).

Si vous avez pour tout diplôme votre baccalauréat, replongez-vous dans le guide de l'Onisep « [Après le bac, choisir ses études supérieures](#) » pour trouver votre voie dans le labyrinthe des filières de formation.

Pour le reste, vous devrez faire le travail par vous-même en contactant les établissements qui vous intéressent, au cas par cas. N'hésitez pas à viser large et soumettez votre dossier à plusieurs écoles, afin d'avoir le choix.

### **A quelles difficultés m'attendre ?**

Effectuer une rentrée décalée permet de ne pas perdre une année. Mais le processus n'est pas sans sacrifice. De nombreux cursus exigent que vous rattrapiez les cours manqués depuis septembre, sur votre temps libre ou vos vacances. Certaines écoles retardent l'obtention de votre diplôme de quelques mois. D'autres prévoient des sessions de rattrapage l'été, pour que vous puissiez recommencer à la rentrée d'octobre au même niveau que vos camarades du cursus régulier.

La charge de travail est donc conséquente. « *Il faut du courage et de la motivation pour faire un choix de réorientation en cours d'année* », soutient Emmanuel Yves, référent du Service d'offre de formation et d'insertion professionnelle de l'université Paris-Descartes. La meilleure solution ? « *S'informer efficacement sur les exigences de chaque formation, auprès des CIO et des établissements*, affirme Carole Vouille. *Mais il ne faut pas se précipiter dans son choix. Il est parfois nécessaire de prendre un peu de temps, même un semestre, pour bien mûrir son projet de formation.* »

### **Et si je ne trouve pas ?**

S'il est trop tard pour vous réorienter dans la filière de vos rêves, ne paniquez pas. Il y a d'autres possibilités pour vous assurer une année productive. Des programmes courts existent. Ainsi le Scuio de l'Université de Paris-Sud propose [un diplôme universitaire en « méthode et organisation »](#), qui vous permet de faire un bilan personnel, de construire un nouveau projet et d'apprendre à consolider son anglais. Ce diplôme d'un semestre peut ensuite être valorisé sur son CV.

D'autres organismes de formation, comme le [Centre national d'enseignement à distance](#), vous permettent de préparer depuis chez vous les concours des grandes écoles, des instituts de santé ou différentes épreuves de droit public. Vous pouvez aussi profiter de votre semestre pour passer des examens de langues reconnus, comme le [Toefl](#).

*« Certains étudiants mettent à profit ce temps de respiration pour prendre un semestre sabbatique, partir travailler à l'étranger ou faire des stages dans les domaines professionnels qui les intéressent, rassure Caroline Vouille. Le plus important est de ne pas rester sans activité, même s'il est indispensable de prendre un peu de temps pour soi, afin de mettre son avenir en perspective. »*

Le 15 janvier 2015 à 18h34

**Matteo Maillard**